

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Gare RESSONS SUR MATZ sur la commune principale de l'AIOT Rue de la gare 60490 RESSONS SUR MATZ.

La référence de votre dossier est A-4-95X9ZDKI3 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 27/02/2024 à 15h00 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **0003802479**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **80102215300036**

Raison sociale **EURL ATTITUDE ENVIRONNEMENT**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

3 Route de Francières

60190 ESTREES ST DENIS

Signataire

Qualité : **Gérante**

Référent

Fonction : **Directeur technique**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Gare RESSONS SUR MATZ**

Description des activités :

La société est spécialisée dans la démolition et la location de benne dans le domaine du BTP. L'activité exercée sur le site de RESSONS SUR MATZ est une plateforme de transit et recyclage de déchets inertes (gravats, béton, terres). La surface d'exploitation est d'environ 2ha et est non bétonnée. L'exploitation occupe partiellement la parcelle cadastrale 543 de la zone OA. Les déchets inertes sont collectés par les camions de la société ou amenés par des professionnels du BTP durant les horaires d'ouverture de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Du personnel est en permanence présent sur site lorsque celui-ci est ouvert. Leurs missions sont de remonter les tas et trier, si nécessaire, les déchets à l'aide d'engin (pelle). Ils indiquent également aux chauffeurs extérieurs les zones de chargement ou de déchargement des déchets et veillent à vérifier la conformité des déchets annoncés. Les déchets sont entreposés bruts en tas sur plusieurs zones de stockage présentes sur la plateforme. La surface totale de stockage des déchets inertes est inférieure à 10 000 m². Les déchets banals issus du tri (bois, ferraille, DIB) sont stockés dans les zones dédiées en attente de chargement ultérieur (maximum 90 m³ environ). Le site n'est pas équipé de pont bascule. La facturation se fait au volume de déchets ou suivant pesée sur une bascule disponible dans le village. Sur site se trouve du matériel roulant nécessaire à l'activité tel que des bennes, bungalow type Algeco servant de locaux sociaux et de stockage de petit matériel. L'objet principal du site est le recyclage des déchets inertes soit par usage direct des gravats en réemploi soit par prétraitement consistant en un criblage / concassage de la matière pour réemploi ultérieur. En conséquence, en fonction de la nature des stocks disponibles et des besoins du territoire, les gravats seront soit broyés soit stockés bruts en attente de réutilisation. Les déchets inertes qui satisfont aux contraintes de qualité pour la valorisation sont criblés et/ou broyés sur place à l'aide d'un scalpeur en propriété pour criblage (puissance 75 kW) ou d'un concasseur récemment acheté (puissance 2x3.1kW), chargement à l'aide d'une pelle hydraulique (puissance 100 kW). ces activités se font par campagne de 1 à 2 semaines et ce 2 à 3 fois dans l'année. Les déchets broyés seront valorisés et utilisés par des entreprises locales.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Lieu dit le champs de la vache

Rue de la gare

60490 RESSONS SUR MATZ

X : 680979

Y : 6937922

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Modification des aires de stockage par rapport au plan joint à la déclaration initiale (voir plan joint via la déclaration de modification). Légère augmentation de la surface de stockage restant en dessous des 10 000 m2.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2517	2517-2	Station de transit de produits minéraux autres Broyage, concassage, criblage ... de pierres, cailloux, minerais et	Superficie de l'aire de transit 9200 m2	Superficie de l'aire de transit 9200 m2	D
2515	2515-1-b	autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	191.2 kW	191.2 kW	D

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.